

1 <i>Intitulé du module</i>	<i>Actions spécifiques et enjeux - ASC</i>						2025-2026		
Code T.TS.SO359.ASC3.F.25	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres				
2 <i>Organisation</i>									
Crédits ECTS * 6 ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français								
Volées : PT 2024, EE 2022, TP 2022									
Semaines 12 à 19 Jeudi et/ou Vendredi									
3 <i>Prérequis</i>									
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre									
Autres prérequis									
4 <i>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</i>									
Compétences									
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.									
Objectifs									
Au terme du module, chaque étudiant·e sera capable de/d':									
- Définir les concepts de démocratie, d'espace public et de participation ; - Situer leurs pratiques en animation socioculturelle par rapport à ces concepts ; - Développer une réflexion professionnelle pour : • Accompagner les transitions socio-écologiques ; • Favoriser les participations culturelles des publics du travail social.									
5 <i>Contenu et formes d'enseignement *</i>									
Le module inscrit l'animation socioculturelle dans le contexte des sociétés démocratiques contemporaines. Les concepts de démocratie, d'espace public et de participation sont définis et argumentés. Deux enjeux actuels en lien avec la participation citoyenne sont étudiés, discutés et approfondis :									
• Comment accompagner les transitions écologiques sur les terrains de l'ASC ? • Comment promouvoir les participations culturelles en tant que pratiques démocratisantes en ASC ?									

Ces enjeux sont rattachés à des cadres de références qui placent l'expérience, les compétences et les ressources des personnes et communautés au cœur des pratiques en animation socioculturelle.

Les formes d'enseignement articulent cours ex cathedra, ateliers (exercices pratiques, analyse de projets, visites de terrain) et espaces de réflexion et d'échanges en petits groupes.

La présence des étudiant·es à tous les enseignements du module est obligatoire. Au-delà de 20% d'absence (avec ou sans justificatif), le décanat est informé et un travail écrit complémentaire, avec présentation orale à l'enseignant·e responsable du module, est demandé à l'étudiant·e.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Le module sera validé par un examen oral individuel de 15 minutes, le jeudi 11 juin ou le vendredi 12 juin 2026. Le passage à l'examen se fait par binômes. Ceux-ci sont formés par la responsable du module. La nature de l'examen est communiquée le premier jour du module.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit un examen oral individuel, le **jeudi 3 ou vendredi 4 septembre 2026**.
- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation ***7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *** remédiation possible remédiation possible pas de remédiation pas de remédiation Autres modalités (préciser ci-dessous) Autres modalités (préciser ci-dessous)**Autres modalités de remédiation****Remarques**

Les cours auront lieu les jeudis et/ou vendredis, le 20 mars, le 27 mars, les 16 et 17 avril, les 23 et 24 avril, le 1^{er} mai, les 7 et 8 mai 2026 de 08h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h30.

9 Bibliographie

Pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours seront disponibles sur la page Moodle du module.

Nom de la ou du responsable de module *

x

JETZER Anne

Descriptif validé le *

12 janvier 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

1 <i>Intitulé du module</i>		<i>Professionnalité et recherche</i>		2025-2026	
Code T.TS.SO359.Intv2.F.25	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2 <i>Organisation</i>					
Crédits ECTS * 3 ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français				
<p>Volées : PT 2023, EE 2022, TP 2021 et étudiant·es exempté·es du portfolio</p> <p>Semaines : Jeudi 28 mai 2026, Vendredis 22 et 29 mai 2026</p>					
3 <i>Prérequis</i>					
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre					
Autres prérequis					
4 <i>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</i>					
<u>Compétences</u> <ol style="list-style-type: none"> 2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation. 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international. 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés dans leur contextes variés. 					
Au terme du module, les étudiant-e-s seront capable de/d' ; 1) Pour la démarche portfolio : <ul style="list-style-type: none"> - Conscientiser et analyser et au moyen d'une auto-évaluation l'état de progression vers l'acquisition des huit compétences du PEC20 en démontrant une posture réflexive sur le parcours de formation lors de la présentation du bilan final du portfolio. - Identifier les besoins et intérêts en matière de formation continue dans une perspective de professionnalisation continue. 					

2) Pour la journée « *Quid après les études ?* »

- Identifier différentes possibilités de s'exprimer, d'agir, de donner voix et de se former une fois entrée dans la vie professionnelle.
- Formuler des retours constructifs dans une visée d'amélioration du programme de formation suivi.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le module contient deux parties : une journée consacrée au bilan final du portfolio ainsi qu'une journée d'ateliers à choix sur diverses thématiques en lien avec la période post-études. Les différents ateliers seront suivis de l'évaluation du cursus de formation par les étudiant·es. L'inscription ainsi que la participation aux deux journées du module est obligatoire.

Bilan final du portfolio selon la date et l'horaire convenus avec le·la responsable de groupe le 22 ou 28 mai 2026

Avant de procéder au bilan final, chaque étudiant·e doit avoir documenté au minimum une expérience d'apprentissage pour chacune des 8 compétences du PEC20. Les apprentissages qui peuvent figurer dans le portfolio ne se limitent pas uniquement aux connaissances théoriques, mais également à des moments de transformation saillants, aux activités ou expériences vécues dans le cadre du cursus en école ou hors école, à condition qu'ils puissent être liés à une ou des compétence(s) et de manière significative.

Afin de préparer le bilan final, les étudiant·es s'appuient sur toutes les documentations effectuées dans leurs portfolios. Une prise de recul et une analyse fine de leurs processus de formation seront nécessaires. Les présentations des bilans finaux auront lieu dans les groupes de références.

Quid après les études et évaluation du cursus de formation par les étudiant·es le vendredi 29 mai 2026:

Comment s'engager, rendre visible, échanger et publier en travail social et se former à la suite des études ? Cette journée offre d'abord un choix d'ateliers sur des thématiques variées en lien avec la période à venir après les études. On traitera des différentes possibilités de s'engager en travail social en prenant la parole, en participant à une recherche ou à des réseaux professionnels, en publiant ou en militant dans des mouvements sociaux. On abordera également les possibilités de formation continue.

En fin de journée, après le remplissage d'un questionnaire quantitatif, les étudiant·es seront réparti·es par groupe et par option pour un moment d'échanges sur leur cursus de formation.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La participation au module Professionnalité et recherche sera validée au moyen de trois modalités :

- Présentation du bilan final du portfolio dans les groupes de référence le **22 ou le 28 mai 2026**, à la date communiquée par le·la référent·e de groupe.
- Contrôle des inscriptions et participation obligatoire aux ateliers et à l'évaluation de la formation du **vendredi 29 mai 2026**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », les possibilités de répétition sont les suivantes :

Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit :

- En cas de non-présentation du *bilan final du portfolio*, le présenter sous forme orale d'entente avec sa ou son référent·e portfolio. La présentation orale devra être effectuée au plus tard le **vendredi 28 août 2026 (semaine 35)**.
- En cas de non-participation à la journée « *Quid après les études* » du 29 mai 2026, rendre un travail écrit au plus tard le **vendredi 28 août 2026 (semaine 35)**.

7 Modalités de remédiation *

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

remédiation possible

remédiation possible

pas de remédiation

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Remarques

9 Bibliographie

Nom de la ou du responsable de module *

PFLEGHARD Saskia

Descriptif validé le *

14 janvier 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

1 Intitulé du module	Travail de bachelor En emploi et Temps partiel	2025-2026	
Code T.TS.SO359.TBEE.25	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2 Organisation			
Crédits ECTS * 15 ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français		
Volées : EE 2022, TP 2022			
Semestre d'automne 2025 (semaines 38 à 51) le vendredi et semestre de printemps 2026 (semaines 8 à 18) les jeudi et vendredi			
3 Prérequis			
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre			
Autres prérequis La partie "Élaboration du projet" (TB1) doit être validée avant de pouvoir continuer la réalisation et la présentation du travail de bachelor (TB2).			
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *			
<u>Compétences</u> <ul style="list-style-type: none"> 4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action. 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international. 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés. 7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité. <ul style="list-style-type: none"> 1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action. 2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation. 3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés. 			

8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs :

Au terme du module les étudiant·es seront capables de/d' :

- Connaître le cadre réglementaire du travail de bachelor (guide de réalisation, code éthique, délais et exigences).
- Rédiger et présenter un projet réalisable et pertinent du point de vue scientifique et du point de vue du champ professionnel.
- Appliquer les méthodes et outils de base nécessaires à la réalisation d'un travail de bachelor (techniques de récoltes de données, déontologie de la recherche, concepts théoriques, littérature scientifique).
- Réaliser le travail de recherche selon le projet validé par le directeur ou la directrice du travail de bachelor.
- Élaborer un cadre théorique pertinent en regard du sujet de recherche.
- Mobiliser un (ou des) instrument (s) de récolte de données en adéquation avec le sujet et la manière de le traiter.
- Développer les compétences en méthodologie de recherche.
- Développer la connaissance des champs théoriques et pratiques du travail social.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Les sujets du travail de bachelor sont proposés et travaillés dans le cadre d'un séminaire thématique. Les responsables du séminaire assurent un encadrement théorique et méthodologique sur les 2 semestres. Cet encadrement est orienté vers l'élaboration d'un projet de recherche et de sa réalisation. Il comprend des connaissances de base relatives à la recherche – problématique – questions de recherches – outils de récolte de données – éthique – écriture scientifique, entre autres.

Formes d'enseignement :

- Séminaire thématique (participation obligatoire).
- Encadrement collectif et de groupe.
- Temps personnel de travail.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Modalités d'évaluation du projet :

- Délai de dépôt du projet : le **vendredi 19 décembre 2025** (semaine 51).
- En cas de demande de compléments, le projet doit être redéposé au plus tard le **vendredi 06 février 2026** (semaine 6). En cas de non-validation du projet, la note F est attribuée.
- Le projet validé permet d'obtenir le prérequis obligatoire pour mener à bien la recherche au cours du 2e semestre.

Modalités de validation du travail de bachelor (TB) :

- Délai de dépôt du travail de bachelor : **lundi 15 juin 2026** (semaine 25).
En cas de non-respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.
- Lorsque la validation du travail de bachelor est en attente de compléments, ceux-ci doivent être remis à la directrice ou au directeur TB d'ici le **mercredi 02 septembre 2026** (semaine 36).
En cas de non-respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.

Modalités de répétition :

- **En cas d'obtention de la note F au travail de bachelor (TB) :**

Le module doit être répété selon les modalités définies avec les responsables de module et le vice-décanat cursus, dans le délai imparti par la durée maximale de la formation.

7a Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

**Modalités de remédiation
 (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remarques

En complément du descriptif module, le *Guide de réalisation du travail de bachelor en travail social EE & TP (édition 2024)* est le cadre de référence pour la réalisation du travail de bachelor (disponible sur <https://my.hetsl.ch/>).

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaire et sous-disciplinaire respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 Bibliographie

Bibliographie :

Le séminaire thématique présentera une bibliographie en début de module.

Titre des recherches :

- Les recherches auxquelles participent les enseignant·es seront présentées dans le cadre du séminaire qu'elles et ils portent. Pour plus d'informations : <https://www.hetsl.ch/laress/catalogue-des-recherches/>.

Nom de la ou du responsable de module *

MAGALHÃES DE ALMEIDA António et VEYRE Aline

Descriptif validé le *

10 septembre 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module		Formation pratique 2 En emploi		2024-2025
Code	T.TS.SO359.FP2EE.F.24	Type de formation *	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	
Niveau	<input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input checked="" type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
				Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres
2 Organisation		Langues(s)		
Crédits ECTS *	27 crédits ECTS - La partie formation "terrain" équivaut à 24 ECTS - La partie " intégration " liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à 3 crédits ECTS	Langues(s)	<input checked="" type="checkbox"/> français	
Volée EE 2022 Semestres 5 à 8 Sem. 5 : Automne 2024 Sem. 6 : Printemps 2025 Sem. 7 : Automne 2025 Sem. 8 : Printemps 2026				
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autres				

Autres prérequis

- Participer à la séance d'introduction à la formation pratique au mois de janvier 2025.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Les huit compétences du référentiel peuvent être travaillées durant la formation pratique selon ce qui aura été validé dans le contrat pédagogique tripartite (DCPT2, voir ci-dessous)

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Niveau de compétence visé pour la partie "terrain"

- Déterminer et engager un questionnement éthique, si nécessaire avec la participation des publics et du réseau ; développer une analyse critique, en mobilisant des techniques et des outils ; rendre compte de son action.
- Exercer la profession en tenant compte de ses ressources, de ses limites et expérimenter comment il ou elle peut faire face à ces dernières.
- Engager et analyser ses relations professionnelles avec une posture qui promeut la mobilisation par les individus, groupes et communautés de leurs ressources propres.
- Construire, mener et évaluer des projets d'interventions et des actions complexes en s'appuyant sur son expertise, celle des professionnel-le-s du réseau et celles des publics.
- Proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés en tenant compte des enjeux des contextes dans lesquels ils s'insèrent (que ces enjeux se situent au niveau local et/ou national et/ou international).
- Développer une communication stratégique et ciblée par une variété de canaux de communication à destination de publics diversifiés au sein et à l'extérieur de l'institution ou service.
- Mobiliser les méthodes utiles à organiser et coordonner le travail en équipe et en réseau dans des pratiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
- Analyser et articuler les divers déterminants de l'organisation afin d'exercer sa fonction et son rôle ; collaborer aux tâches de gestion, d'administration et de coordination institutionnelle en adéquation avec son statut.

5 Contenu et formes d'enseignement *

En raison d'une contrainte technique, le point n°4 Compétences visées / Objectifs se poursuit ici :

Niveau de compétence visé pour la partie "intégration" du module de la formation pratique

- Présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyens de différents cadres de référence.
- Comprendre son activité professionnelle ainsi que le contexte structurel dans lequel elle se situe. Saisir les dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif.
- Identifier le sens de l'action professionnelle.
- Evaluer son action professionnelle.
- Développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Travailler et développer une posture et une identité professionnelles.
- Se positionner dans son processus de formation.
- Conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.
- Développer la capacité d'analyse et d'élaboration en collectif par analogie à une équipe professionnelle.

Contenu pour la partie "terrain"

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique soutenant la transformation des expériences en compétences :

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive.
- Elaboration, rédaction, discussion et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2).
- Accompagnement pédagogique du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (PF).
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit.
- Evaluation tripartite de la période de FP2 (étudiant-e, PF, responsable de suivi de formation (RFP)).

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain"

Suivi par un-e PF et par un-e RFP. Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2

Cette partie du module développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation.

- Analyse de pratique
- Socialisation des expériences professionnelles

Forme d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2

- Analyse de la pratique. Travail en atelier à partir de situations extraites de la pratique professionnelle et selon la méthode largement inspirée du Groupe d'Entraînement à l'Analyse de Situations Educatives (G.E.A.S.E)
- Supervision

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties (terrain et intégration) est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie "intégration" est validée selon la notation "Acquis/non Acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation "A à F" et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "intégration" soit acquise (selon l'article 11 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en travail social) et que l'étudiant-e ait accompli le processus de 10 heures de supervision pédagogique puis qu'il-e ait remis l'attestation qui le certifie.

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social")

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée.
2. Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation pratique.
3. Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2 (au plus tard à fin avril 2025).
4. Rapport écrit de formation pratique validé.
5. Bilan écrit du ou de la PF.
6. Séance tripartite (y compris bilan oral du ou de la RFP), évaluation finale (co-évaluation sommative du ou de la PF et du ou de la RFP).
7. Attestation de 10 heures de supervision.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2

1. Présentations écrites et orales de situations pendant le cours d'analyse de pratique, selon les modalités annoncées en début de cours.
2. Présence active et obligatoire.
3. En cas de travail complémentaire dû à une absence, restitution du complément dans les délais impartis.
4. Avoir réalisé et remis l'attestation du processus de supervision d'une durée de 10 heures.

Si une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Modalités de répétition :**Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :**

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date communiquée ultérieurement, selon les consignes données par l'enseignant-e du groupe auquel l'étudiant-e est affilié-e et en accord avec le-la responsable du module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 8ème semestre (12 septembre 2026).

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

La répétition du module FP2 se fera dans une temporalité définie avec le vice-décanat cursus, et le-la responsable de module.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation**8 Remarques**

Pour que la FP2 puisse être créditée, le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 20 heures de supervision effectuées.

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées) et citations (copier-coller). Toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 Bibliographie**10 Enseignant-e-s**

Berger Jean-Claude
Bertocchi Silvie
Brossy Joëlle
Russi Umberto

Responsable de module *

BERTOCCHI Silvie

Descriptif validé le *

20 juin 2024

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle